



## Fiche technique



ECODÉTERGENT

### LESSIPUR DOUX Adoucissant parfumé

Liquide de rinçage assouplissant pour tous textiles y compris lainages et couleurs. De part sa forte concentration en matières actives, s'utilise principalement en blanchisserie industrielle, hospitalière et collectivité, en eaux douces et dures avec des doseurs automatiques. Composé de tensioactifs cationiques qui éliminent les charges statiques du linge et permettent de diminuer les frottements des fibres et de les rendre plus mobiles les unes par rapport aux autres. Il est également renforcé par un agent mouillant favorisant la pénétration des agents assouplissants. Améliore l'essorage, le séchage, le repassage et le calandrage du linge. Parfume agréablement le linge. Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale. Parfum d'origine naturelle.

#### Mode d'emploi

S'utilise au dernier rinçage

Dose : de 5 à 10 g/kg de linge sec.

Pour les tissus éponge et la laine : doubler les doses.

« Pour respecter l'environnement, faites tourner votre lave linge à pleine charge, privilégiez les cycles de lavage à basse température et suivez les instructions de dosage ».

#### Conditionnements

Emballage :

carton de 4 bidons de 5L.

#### Données techniques

► Aspect : liquide laiteux blanc

► pH 3 - 4

► Densité : 0,98 - 1,00

#### Précautions

Uniquement pour un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires.

#### Sécurité selon FDS

Peut produire une réaction allergique.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

#### Stockage

Stocker le produit dans son emballage d'origine fermé et à l'abri de températures extrêmes.

«Ecodétergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT disponible sur <http://detergents.ecocert.com>»

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33 (0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

30-09-2022 Ind. 6 ■



®

